

Communiqué de presse

Paris, 13 décembre 2018

France – Recyclage & Valorisation des déchets

Les territoires de Lunéville à Baccarat et du Pays du Sânon confient à Veolia la gestion des déchets de leurs 72 communes

D'un montant de 65 millions d'euros pour une durée de 10 ans, ce contrat de délégation de service public particulièrement innovant a pour ambition de réduire la production d'ordures ménagères résiduelles et de recycler l'ensemble des déchets des collectivités concernées.

C'est une première en France que le choix d'une délégation de service public pour un contrat global de collecte et de traitement des déchets sur un tel périmètre : la communauté de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat et la communauté de communes du Pays du Sânon, soit 72 villes et villages de ces collectivités. Un mode de gestion adapté aux ambitieux objectifs fixés par les pouvoirs publics et qui découlent de la Loi de transition énergétique pour une croissance verte.

Dès le mois de janvier 2019, Veolia s'engagera ainsi à accompagner les usagers pour atteindre une réduction de 40 % de la production d'ordures ménagères résiduelles (OMR) non recyclables d'ici la fin du contrat, en 2029. Autre objectif : arriver à valoriser 100% des déchets.

Redevance incitative et principe "pollueur-payeur"

Pour relever ces défis, un des leviers prévu est la mise en place d'une redevance incitative sur l'ensemble du périmètre d'ici 2021. Déjà opérationnel sur une partie de la communauté de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat, ce système vise à récompenser les bons trieurs et ceux qui font un effort pour la réduction de leur déchets, selon le principe « pollueur – payeur ». Une nouvelle manière de financer la collecte des déchets et, pour les habitants, l'occasion de mieux maîtriser leur facture.

Afin de faire baisser la production de déchets non recyclables, des campagnes d'information et de communication sont programmées. Des moyens de collecte supplémentaires seront également

déployés pour une meilleure proximité. Un large volet d'initiatives avec l'économie sociale et solidaire locale est enfin prévu.

“ Pour une collectivité de la taille du Sânon, qui compte 6000 habitants, le contrat groupé et le format de la DSP nous donnent les moyens d'une politique déchets très performante, avec des objectifs environnementaux élevés et une maîtrise financière sur le long terme, témoigne Michel Marchal, président de la Communauté de Communes du Sânon.”

"Notre collectivité se veut exemplaire en matière de développement durable et de politique déchets", ajoute Laurent de Gouvion de Saint Cyr, Président de la Communauté de Communes de Lunéville à Baccarat. "Pour nous, le meilleur levier pour insuffler cette innovation est un partenariat sur le long terme, avec un unique délégataire qui puisse construire une solution globale et cohérente : c'est la réponse que Veolia a su nous apporter".

« Ce contrat est à la fois innovant et vertueux puisque la réduction des quantités de déchets entraînera à terme une diminution des coûts de collecte et de traitement”, précise Bernard Harambillet, directeur de l'activité Recyclage et Valorisation des Déchets chez Veolia en France. “Il ne s'agit plus d'être rémunéré au volume mais bien à la performance. Surtout, dans ces territoires du Lunévillois, nous allons co-construire de nouveaux modèles de relations et de création de valeur partagée”.

Le groupe Veolia est la référence mondiale de la gestion optimisée des ressources. Présent sur les cinq continents avec près de 169 000 salariés, le Groupe conçoit et déploie des solutions pour la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie, qui participent au développement durable des villes et des industries. Au travers de ses trois activités complémentaires, Veolia contribue à développer l'accès aux ressources, à préserver les ressources disponibles et à les renouveler. En 2017, le groupe Veolia a servi 96 millions d'habitants en eau potable et 62 millions en assainissement, produit près de 55 millions de mégawattheures et valorisé 47 millions de tonnes de déchets. Veolia Environnement (Paris Euronext : VIE) a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires consolidé de 25,12 milliards d'euros.

www.veolia.com

Contacts

Relations presse Groupe Veolia

Laurent Obadia - Sandrine Guendoul

Stéphane Galfré - Camille Maire

Tél. 06 09 78 22 63

stephane.galfre@veolia.com